



Le 21 novembre 2024

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu **lundi 25 novembre 2024 à 18h30** à la mairie dont l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024
- Convention avec la Communauté de communes de Gémozac pour l'instruction des déclarations et autorisations préalables à l'installation de publicités, enseignes et préenseignes
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire négocié par le Centre de Gestion
- Adhésion au contrat de prévoyance négocié par le Centre de Gestion
- Ouvertures dominicales pour l'année 2025
- Transfert de la voirie interne du lotissement de Louzignac du domaine privé de la commune au domaine public communal
- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale
- Subventions aux associations
- Non restitution de cautions
- Rétrocession d'une concession
- Budget principal et budgets annexes : décisions modificatives
- Compte-rendu des délégations du Maire

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire



Loïc GIRARD

